

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet de la société Bessac : supplément à la contribution d'Au Service du Vivant

De : association auserviceduvivant

Date : 15/08/2025 15:35

Pour : pref-carrieres-bessac@tarn.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous un supplément à la contribution de l'association Au Service du Vivant concernant l'enquête publique.

Nous réitérons notre demande de suppression de l'observation faite par l'association en date du 5 août. Seule l'observation en date du 8 août et la présente observation doivent figurer dans l'enquête publique.

Avec nos remerciements cordiaux,
Le secrétariat

Supplément aux observations de l'association Au Service du Vivant

L'accès à la nouvelle aire de stockage se fera par le RD 63. Or la structure de la route n'est pas apte à supporter un trafic important de poids lourds qui seront majoritairement des 24 ou 32 tonnes. Les conséquences sont que la chaussée se dégradera rapidement, qu'il y aura des zones de flaches, de fluage et d'affaissements, voir d'arrachement lors d'épisodes de fortes chaleurs. Etant donné le peu de moyens mis en place pour l'entretien des routes par le département, la population fera les frais de cette dégradation et supportera la problématique de la route rendue dangereuse voire accidentogène.